



Les Amis de la Terre à Mesdames et Messieurs les Commissaires enquêteurs

Propos liminaires

"Small Is Beautiful : Une société à la mesure de l'homme" : Ce livre a été publié en 1973. Son auteur, Ernst Friedrich Schumacher, était un économiste reconnu, collaborateur de Keynes. Ce Monsieur savait de quoi il parlait. En effet, il fut l'économiste en chef des Charbonnages Anglais pendant 20 ans. Une entreprise qui regroupa jusqu'à 800 000 employés. Dans cet ouvrage et les suivants, il développe la théorie des réseaux interconnectés de taille humaine en matière d'énergie, le danger du nucléaire, tant en matière d'accidentologie, qu'en matière de dangers politiques et sociétaux, du fait des manipulations et stockages des produits générateurs d'énergie, leurs déchets, et les déconstructions.

Comme toujours, les idées des lanceurs d'alertes mettent du temps à émerger dans le monde réel. Il est particulièrement lassant de devoir encore une fois se battre contre ce type de projet hors sol par rapport aux nécessités actuelles.

Nous avons, dans ce GPI2 (Grand Projet Inutile et Imposé) le parfait exemple de ce que dénonçait Ernst Friedrich Schumacher : *" un projet du passé, dans un monde en transition vers une société nouvelle, où la production et la circulation de biens n'est plus la solution à tout, mais un outil nécessaire, qu'il faut maîtriser, en fonction de besoins réels et réalistes, mais surtout des ressources disponibles sur terre "*.

Comme l'a dénoncé en octobre 2014 la Cour des Comptes dans son rapport intitulé *" La grande vitesse ferroviaire, un modèle porté au-delà de sa pertinence "*, nous sommes avec ce projet dans une grande tradition technocratique française, où l'on impose un cheminement complexe de consultations qui ne servent à rien, l'idée de départ se devant d'aboutir. Aucune remarque qui n'irait pas dans le sens du projet n'est recevable. Tout cela décrédibilise nos élites, confine souvent au mépris des citoyens, des divers intervenants pilotant les procédures. Procédures obligatoires, mais uniquement consultatives. Nous citerons en exemple le GPSO et ses LGV Bordeaux Dax et Bordeaux Toulouse : 3 enquêtes publiques simultanées, deux avis défavorables, un avec grandes réserves : le projet continue. Massivement rejeté par la population, il bloque aujourd'hui sérieusement sur le financement. Un autre cas : le projet EDF de stockage de gaz dans un dôme de sel à Pouillon. Une très forte opposition lors du débat public : le projet continue, mais n'atteindra pas l'enquête publique. Après des travaux préparatoires, EDF se rend à nos conclusions. Conclusions que nous avons étayées par la simple lecture des travaux du BRGM financés par GDF filiale d'EDF : le dôme de sel était incompatible avec le projet.

Ce projet, que nous qualifions de GPI₂ depuis le premier débat public de 2016, en a toutes les caractéristiques :

- Comportement classique d'un porteur de projet de GPI2
- Dossier mal préparé, superficiel sur de nombreux points, bien que pléthorique.
- Absence de toute évaluation de solution alternative sérieuse.
- Dossier avec de grosses incertitudes financières.
- Dossier avec de grosses incertitudes techniques.

Ce projet aurait pu être évité avec une planification efficace des réponses les plus pertinentes aux problématiques de l'énergie en général et électrique en particulier. Cette planification, si utile, aurait été simple à réaliser si les décideurs politiques s'en étaient donné le temps, la quasi totalité des informations nécessaires étant disponibles. Du reste, il semble

que le gouvernement ait enfin compris son grand intérêt. Mais, peut être, par son temps plus long, la planification est incompatible avec la financiarisation de l'économie et le temps court des réélections.

Les Amis de la Terre sont opposés à ce projet d'un autre temps.

Le projet

L'objectif annoncé de ce GPI₂ est de permettre :

- D'augmenter la capacité d'échange d'électricité et la solidarité mutuelle
- De mieux transporter l'électricité produite à partir des énergies renouvelables en Europe et faciliter la transition énergétique
- De faire circuler l'électricité au meilleur prix pour le consommateur.



Augmenter la capacité d'échange d'électricité et la solidarité mutuelle



Mieux transporter l'électricité produite à partir des énergies renouvelables en Europe et faciliter la transition énergétique



Faire circuler l'électricité au meilleur prix pour le consommateur

Nous verrons en quoi ces proclamations en tête du site de l'enquête publique demeurent des vœux pieux ou des justifications hors sol pour un projet qui n'apportera pas les réponses promises.

Figure 1: Avis de l'EP

Etat des lieux

Rappels de quelques principes de base

Production et consommation

Comme le gaz, l'électricité est un flux indistinct. En France, lorsque vous avez un contrat d'achat pour une électricité renouvelable, vous consommez de l'énergie essentiellement nucléaire. La seule obligation faite à votre fournisseur est d'injecter dans le réseau la quantité nécessaire d'électricité propre pour alimenter votre structure. Nous verrons plus loin le paradoxe de la surfacturation des énergies renouvelables.

Depuis des années, on nous annonce une forte croissance de la demande électrique dans le futur. Or il semble que cette assertion soit fautive. Les faits sont têtus. En 2017 lors du premier débat public, nous avons dénoncé cette affirmation. Et rien ne semble avoir changé. La -Figure 2- montre l'évolution comparée des consommations électriques de la France et l'Espagne.

On remarquera la baisse continue de la consommation française entre 2008 et 2021, Idem dans une moindre mesure pour l'Espagne.

En fait, il semble que la systémicité des crises, et les économies, trop lentes mais existantes, qui sont réalisées soient à l'origine de cette baisse. Nous signalerons que les industriels sont plus efficaces que

le résidentiel. Or c'est dans le résidentiel que les gisements d'économies sont les plus forts. Une énergie non consommée n'est pas à produire !

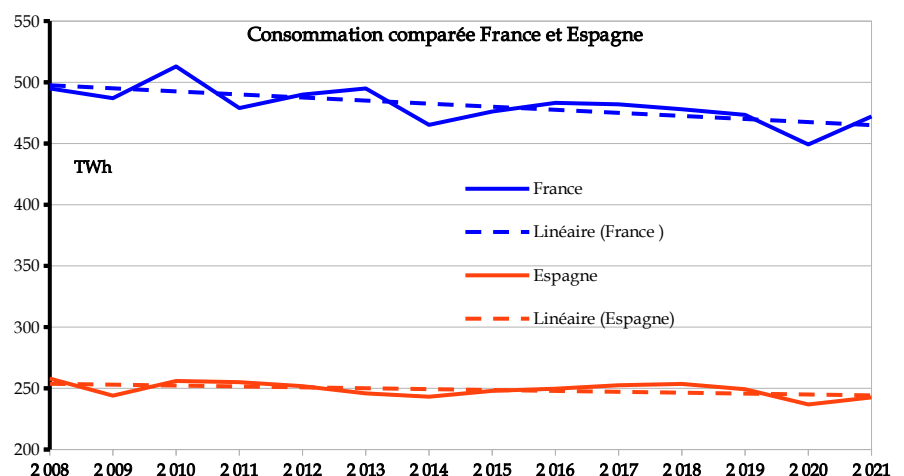


Figure 2: Evolution des consommations électriques annuelles en TWh

Il semble que RTE ignore que nous changeons par force de paradigme civilisationnel.

La production principale d'électricité est de 70 % pour le nucléaire en France.

La formation du prix de l'électricité, mix énergétique, conséquences

En France, le prix de l'électricité est défini par une directive européenne. Le prix est formé de 3 parties principales à peu près de même importance : ¹

- Environ 1/3 prix du marché de gros variable
- Environ 1/3 prix du transport et de la distribution (stable et fixé par la CRE ² par période de 4 ans). Il est intégré dans le prix du KWh HT
- Environ 1/3 taxes diverses (9 taxes dont des taxes sur les taxes sic !)

La part variable est donc le prix de gros. Sa variation impactera aussi celui des taxes, et des taxes sur les taxes. Le prix de gros est formé de manière singulière (voir ¹).

Chaque jour, on met aux enchères les quantités productibles par ordre croissant de prix. Le prix est défini uniquement par le coût de production. Les panneaux photovoltaïques ou les éoliennes produisent du courant quasiment gratuit, puis viennent les barrages. Le nucléaire qui nécessite de l'uranium étant un peu plus cher viendra après. Enfin si besoin est, viendront les centrales à gaz ou à charbon avec un coût d'énergie beaucoup plus élevé pour faire fonctionner l'outil de production. Le coût du KWh est le coût " marginal ", celui de l'unité de production la plus onéreuse, qui vient en dernier. Tous les KWh achetés sur le marché par les fournisseurs seront payés au prix marginal. C'est sur ce différentiel entre le coût de production et le coût de vente que les producteurs amortiront les investissements pour construire et maintenir leurs outils de production.

Les énergies renouvelables, moins chères à produire, sont utilisées en premier et les énergies les plus polluantes en dernier, surtout lorsque la taxation du CO₂ est élevée. Ceci appelle deux remarques :

- L'état, au travers des taxes, a des rentrées financières d'autant plus élevées que les prix de gros sont élevés. Il peut ensuite se valoriser au travers des chèques énergie.
- L'électricité exportée ou importée est l'énergie produite la plus chère, (et) la plus polluante.

Les pays exportateurs ont une production d'EnR inférieure à leur consommation. Le -Tableau 1-donne la répartition de la production pour la France et l'Espagne. Consommation et production sont du même ordre de grandeur.

En conclusion, une interconnexion ne permet pas l'échange d'énergie renouvelable, contrairement à ce que voudrait nous faire croire le porteur de projet. La France exporte vers l'Espagne de l'énergie au minimum d'origine nucléaire, et l'Espagne nous envoie de l'énergie produite par du gaz du charbon... Ceci, bien sûr, en cas de surproduction possible de l'exportateur, et d'un prix inférieur d'exportateur à importateur. Le gaz en Espagne c'est 26 % de l'électricité.

	Espagne	France
Non Renouvelable	52 %	76 %
Renouvelable	48 %	24 %

Tableau 1: Origine de l'énergie

Dans son rapport ³: " Les prix à terme de l'électricité pour l'hiver 2022-2023 et l'année 2023 ", p11 La CRE indique : " Cette hausse de la marge de production des moyens ther-

¹ <https://www.rte-france.com/wiki-energie/prix-electricite-fluctuation-marche-facture>

² Commission de Régulation de l'Énergie

³ <https://www.cre.fr/Documents/Publications/Rapports-thematiques/les-prix-a-terme-de-l-electricite-pour-l-hiver-2022-2023-et-l-annee-2023>

miques et en particulier des moyens thermiques de pointe (TAC gaz) montre que les prix de l'électricité augmentent plus vite que ceux des moyens de production au gaz en France. Elle traduit une décorrélation des prix de l'électricité avec une modélisation fondée sur une détermination classique du prix par le coût marginal des centrales appelées en dernier dans le merit order (cf. note de bas de page n° 3 ci-dessus) et la forte inquiétude du marché pour l'hiver 2022-2023. ". Ceci indique une probable spéculation qui est confirmée par la conclusion de ce rapport : " Les prix à terme de l'électricité pour l'hiver 2022-2023 pour livraison en France sont extrêmement élevés et ne correspondent plus à une anticipation moyenne des prix spot telle que modélisée historiquement. Ils reflètent soit des anticipations de forte pénurie, soit une prime de risque élevée sur le marché de l'électricité français, et vraisemblablement la conjonction des deux ". Spéculation, quand tu nous tiens...

Les échanges France-Espagne

Page 11 du " mémoire descriptif ", RTE présente les points d'échanges entre la France et l'Espagne. La représentation laisse à penser qu'il n'existe que 3 interconnexions. En réalité, les points d'échanges sont plus nombreux. Nous touchons ici un grand classique que d'aucuns pourraient qualifier de manipulation. Contrairement à RTE, son homologue Red eléctrica diffuse de nombreuses données sur son site ⁴-Figure 3- :

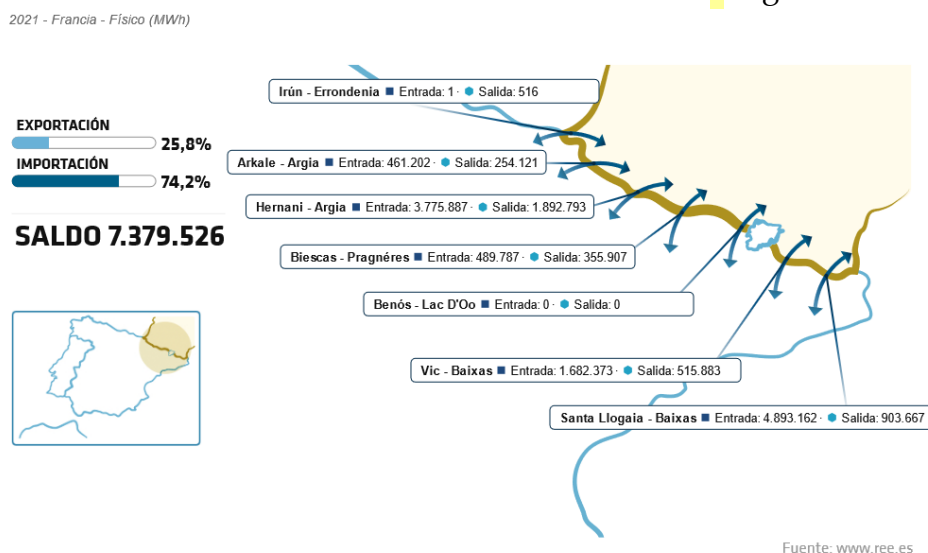


Figure 3: Points d'échanges

Certes, les capacités peuvent être très différentes, et certains points comme Irun semblent à sens unique Espagne vers France.

Pour avoir le détail des échanges entre la France et l'Espagne, il ne faut pas compter sur RTE. Cette filiale d'EDF pratiquerait peut être une définition de la transparence un peu particulière : " Ce qui est transparent ne se voit pas ". Red Electrica est beaucoup plus prolixe. Sur leur site, nous trouvons des bases de données très complètes.

Si nous observons la nature des échanges entre la France et l'Espagne, nous voyons que l'essentiel est dans le sens France vers Espagne -Figure 4- :

L'essentiel des échanges entre la France et L'Espagne consiste essentiellement dans un flux France vers l'Espagne d'électricité d'origine nucléaire donc fossile.

⁴ <https://www.ree.es/es/datos/aldia>

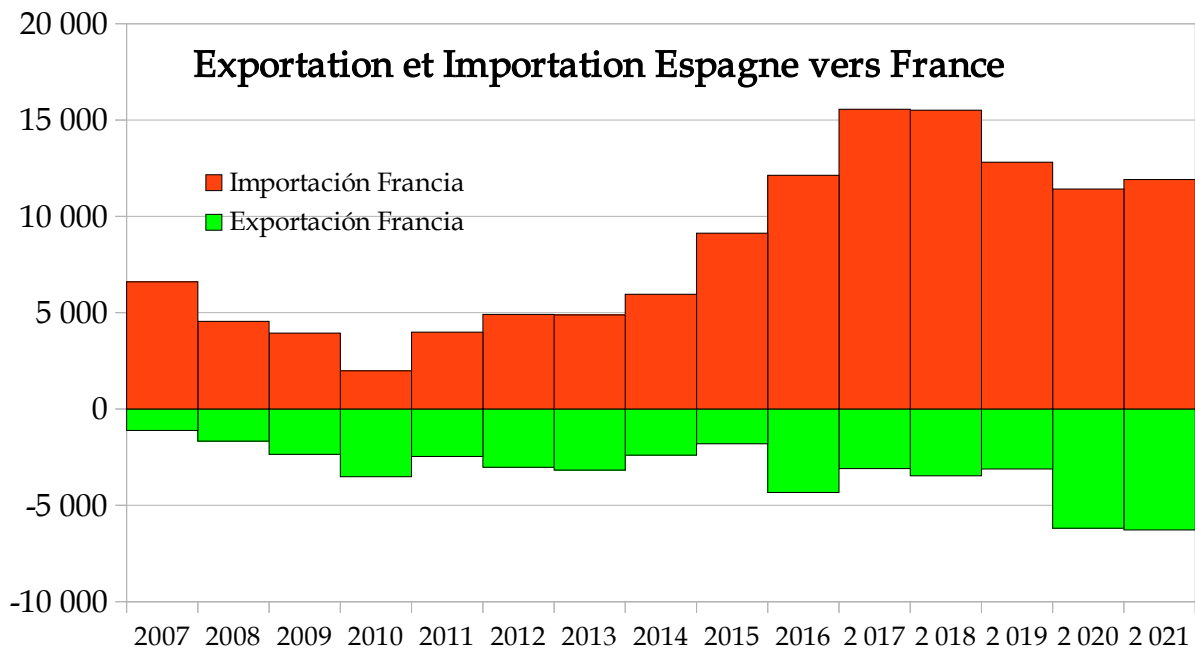


Figure 4: Importation et exportation source Espagne sens Espagne France

Toujours grâce à Red Electrica, nous pouvons analyser un point intéressant. En 2021, et 2022, nous avons eu une crise énergétique en Espagne puis en France. Nous avons extrait les données suivantes - Figure5 - :

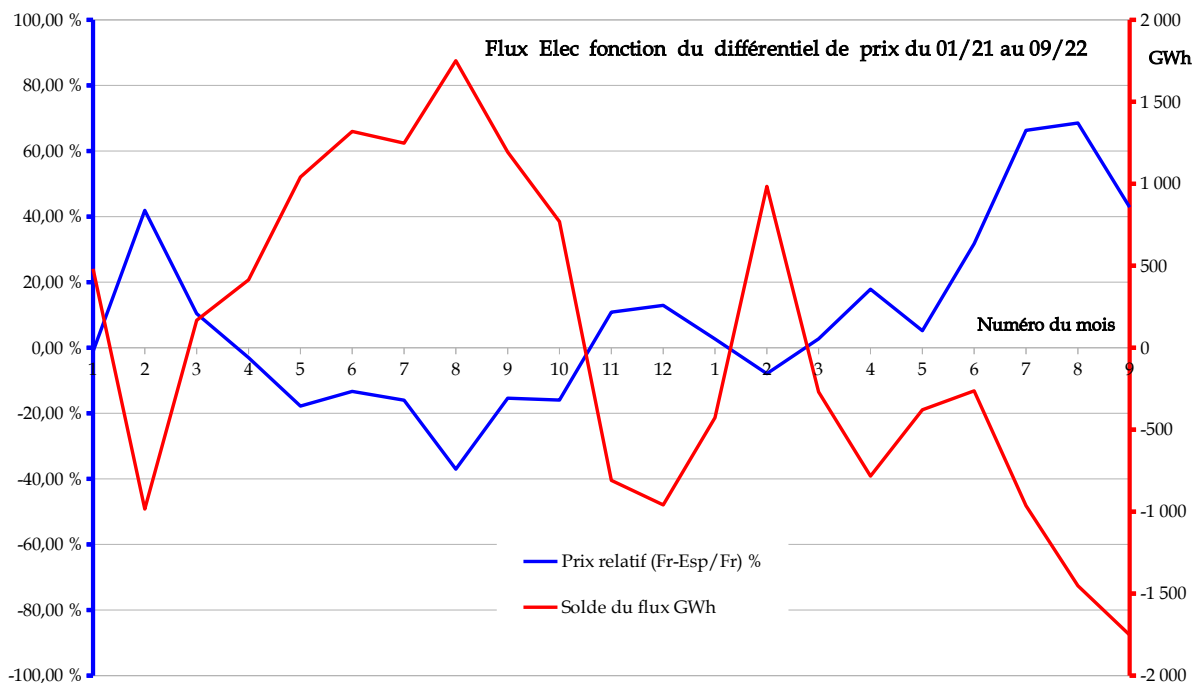


Figure 5: Échange et différentiel du prix de gros

Nous observons bien que le prix de gros le moins élevé engendre des flux vers le pays plus cher. C'est logique, mais est ce réellement bénéfique au consommateur ? Rien n'est moins sûr. En effet, si nous comparons le volume importé par la France depuis l'Espagne chaque année considérée au volume production de l'année considérée en France, entre 2017 et 2021, nous obtenons une moyenne de 0,9 % du courant total produit en France. Nous doutons sérieusement que cela ait le moindre impact sur le prix au consommateur.

Nous sommes très loin de l'importation bénéfique pour le consommateur d'énergie propre pendant les pics matinaux et vespéraux, surtout si nous savons qu'ils se chevauchent partiellement. Et que le solaire n'est pas au mieux de sa forme à ces heures là.

Il semblerait donc que ce projet ne soit rien d'autre qu'un outil de spéculation. Ce que dénonçait la CRE dans un ancien rapport si nous lisons entre les lignes.

Planification et solutions alternatives non évaluées

Après qu'un ensemble de candidats aux dernières élections aient mis en avant la planification écologique sans un succès suffisant, il semblerait que leurs adversaires mieux élus reprennent cette idée. Une planification sérieuse permet d'évaluer un problème dans sa globalité, puis de définir les solutions les plus pertinentes avant d'engager leur mise en application.

Ce GPI₂, comme tout GPI₂, s'impose hors d'un contexte étudié. Aucune alternative sérieuse n'a été évaluée. On compare simplement la réalisation de cette structure à son équivalent dans une ligne aérienne du reste beaucoup moins chère, mais présentant des risques de rejet de la population. On croit rêver, avec ce qui se passe autour du Gouf.

Dans les documents fournis pour l'enquête publique, on nous affirme que l'électricité ne se stocke pas, et qu'il faut la consommer. Encore un gros mensonge classique d'EDF et ses filiales. Si EDF n'était pas un champion mondial incontesté du stockage de l'électricité, elle ne pourrait pas mettre en œuvre l'énorme programme nucléaire dont elle dispose.

En 2015, nous avons fait paraître un article sur notre site, il est toujours d'actualité⁵. EDF utilise massivement des STEP (Station de Turbinage et Pompage, ou Station de Transfert d'Énergie par Pompage). Nous disposons de 5,100 GW de puissance installée de stockage avec nos STEP. Cela représentait 4 % de la puissance de production totale installée, mais c'était plus de 30 % de la puissance cumulée de l'éolien et le solaire en 2015. Autrement dit, pour une centrale nucléaire qui ferme, quelle est la capacité de stockage par STEP qui devient disponible ? Le problème du nucléaire, c'est sa grande stabilité de production, comme l'indique RTE dans une réponse à nos remarques, une centrale peut faire varier sa production au mieux de 10 %. Or la variation de consommation journalière atteint et dépasse 40 %, en journée et jusqu'à 40 % entre l'été et l'hiver à cause entre autre du chauffage électrique résidentiel. Cette inadéquation entre une production française relativement constante, et une consommation très variable entraîne des phénomènes de pics de prix. Par exemple en 2022: " *A noter tout de même qu'en raison d'une vague de froid en France le lundi 4 avril et une indisponibilité importante du parc nucléaire accentuée par une des contraintes internes en Allemagne et en Belgique limitant les exports vers la France, le prix français a atteint 2987,8 €/MWh à 8h son plus haut depuis octobre 2009*"⁶. Soit 2,988 €/KWh alors qu'il était en moyenne annuelle à 0,032€/KWh en 2020⁷. Le 15 mars 2021, il était négatif à -0,0246€/KWh. On vous paye pour consommer l'électricité produite en trop⁸ dont personne n'a besoin.

C'est tout le problème d'une absence de planification correcte. En ne développant pas des techniques de stockage nécessaires et suffisantes, l'Europe de l'électricité se trouve

⁵ <https://www.amisdelaterre40.fr/spip/spip.php?article375>

⁶ <https://www.cre.fr/Documents/Publications/Rapports-thematiques/analyse-et-enseignements-sur-le-pic-de-prix-sur-l-enchere-journaliere-pour-le-4-avril-2022>

⁷ <https://bilan-electrique-2021.rte-france.com/prix-echanges-evolution-des-prix-de-marche/#>

⁸ <https://assets.rte-france.com/prod/public/2021-05/RTE-Mensuel-Electricite-Mars-2021-V2.pdf>

confrontée à des incohérences. Ces incohérences dites du "Tableur Excel", sont liées à une vision stable des systèmes où l'inattendu n'a pas sa place. L'obligation d'achat des ENR en Allemagne ou en Espagne, leur développement trop rapide, non intégré dans une vision globale, et la lenteur en France des arrêts et démarrages des centrales nucléaires, leurs maintenances, font les prix excessifs, en positif ou négatif.

Dans les Landes, ENEDIS vient de lancer le projet Reflex. Il consiste à demander aux gros producteurs de solaire de déconnecter leurs panneaux au pic des productions, lorsque les postes sources d'Enedis sensés absorber cette électricité sont saturés, et la demande trop faible. On ne peut plus produire du solaire lorsque les conditions sont les meilleures.

Après que RTE ait lancé son projet, EDF, sa maison mère, annonçait le 27/03/2018 un grand plan de stockage multi-solutions⁹. Il consistait à investir 8Md€ pour créer 10 GW de stockage. Un comparatif de prix du KW stocké est édifiante. Le projet Gascogne de RTE est presque 1,5 fois plus cher au KW 'sans compter les coûts à terminaison et dépend de la ressource d'un pays étranger - Tableau 2-

Société	Puissance GW	Invest Md€	€/KW
RTE	2	2	1
EDF	10	8	0,8

Tableau 2: Comparatif projet de stockage et d'interconnexion

Comme EDF, et peut être davantage, l'Espagne développe ses propres stockages. Transformation de barrages en STEP, utilisation du solaire à sels fondus, mise en place de système Turbinage pompage sans alimentation par un fleuve, système hydroaéolien. Dans ce dernier cas, on couple des éoliennes avec une STEP dédiée...

Les interconnexions ne sont que des solutions, partielles mais onéreuses, aux problèmes de surconsommation ou de sous production, elles dépendent des autres pays. Le stockage, moins onéreux, est plus souple par ses différentes technologies déployables, il peut être très local ou plus généralisé, il est interne au pays le rend plus autonome.

Finance

La ressource financière est un des deux points faibles d'un GPI₂. Celui-ci n'échappe pas à la règle. Lors du premier débat public, nous nous étions étonné de l'absence de l'estimation du coût des forages sous le Gouf de Capbreton, alors même qu'une demande de financement était faite à l'Europe. Cette demande comportait deux postes principaux :

- L'innovation technique du percement qui serait utile pour d'autres projets
- Le surcoût non amortissable du passage en mer rapporté à un passage par ligne aériennes.

La solution technique s'étant avérée incompatible avec le raisonnable, elle fut abandonnée. Lors du deuxième débat public, nous n'avons pas obtenu de RTE d'information sur le devenir de la partie principale de la subvention Européenne obtenue sur un dossier pour le moins léger, pour ne pas dire bidon. La Communauté Européenne, interrogée sur le devenir de cette subvention, n'a pas encore trouvé le temps de nous répondre. Rappelons que nos politiques nous affirmaient que l'Europe financerait le GPSO. Or, nous avons appris qu'elle n'en ferait rien. En Europe aussi on a des problèmes financiers qui conduisent à du réalisme.

⁹

<https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/journalistes/tous-les-communiqués-de-presse/le-groupe-edf-annonce-le-plan-stockage-electrique-avec-pour-objectif-de-devenir-le-leader-europeen-du-secteur-d-ici-a-2035>

Le document de demande de subvention Européenne de 2017 ¹⁰ remis lors du premier débat public mérite une analyse. Elle montre clairement que quel que soit le scénario d'évolution retenu pour la transition énergétique, le projet " Gascogne " ne peut être amortissable. En effet, malgré des données particulièrement optimistes du porteur de projet, seul le scénario IV dit vision 4, aujourd'hui irréalisable à la vue des retards pris, permettait un semblant d'équilibre. P4 du document " *les ARN soulignent le risque significatif d'augmentation des coûts. Cela nuirait à l'équilibre économique général du projet, ce qui nécessite un suivi attentif par les ARN.* " ¹¹ Ce document de 2017 estime que l'Espagne sera la principale bénéficiaire de l'interconnexion via principalement la réduction de l'utilisation des énergies fossiles. P5 " Deux types de bénéfices sont monétisés (les économies de combustible et la sécurité d'approvisionnement) ". Plus loin les ARN estiment que le calcul du bénéfice lié à la sécurité d'approvisionnement est particulièrement incertain dans son calcul. P11 : " *35 % des bénéfices des pays hôtes seront perçus par la France et 65 % par l'Espagne* " L'objectif est bien de vendre à l'Espagne de l'électricité d'origine nucléaire. Encore une fois, nous sommes loin de l'apport d'EnR pour la France que le porteur de projet nous assène à longueur de réunion.

Dans le Document " *Note de présentation non technique* " p 27 nous trouvons " *L'ensemble du projet, du poste de Gatika au poste de Cubnezais, a été estimé, lors du dépôt des demandes d'autorisations, à 1 950 M€. Néanmoins, la situation actuelle liée au contexte international (hausse du coût des matières premières, de l'énergie, de l'inflation, dépréciation de l'euro face au dollar...), est susceptible d'engendrer une évolution potentiellement conséquente de cette estimation.* "

Et page suivante : p28 du même document nous trouvons cette garantie pour RTE :

" - *Une participation maximale de la France à hauteur de 528 M€* ". **Le porteur de projet reconnaît de forts dépassements non financés, car on limite la participation de RTE à 528 M€.** RTE n'arriverait déjà pas à assurer une maintenance correcte de ses infrastructures si nous en croyons quelques rapports de la CRE.

" *A ce jour, le montant de cette évolution restant incertain et n'a pas été intégré dans les documents soumis à l'enquête publique.* " P110, du " **MEMOIRE DESCRIPTIF LIAISONS SOUTERRAINES ET SOUS-MARINES** ", RTE persiste.

Le dossier est toujours aussi sérieux.

Nous savons par expérience qu'un grand projet mal financé aura un impact négatif sur l'environnement, voir le cas de l'A65 dans les Landes.

Contournement du Gouf

Suite au manque de sérieux de RTE filiale d'EDF, un deuxième débat public a été nécessaire. Nous avons pourtant alerté sur la difficulté du passage sous le gouf. Mais, depuis la lointaine capitale, est il possible d'entendre les indigènes locaux à peine descendus de leurs échasses ?

Lors du dernier débat, nous avons prévenu que nous serions particulièrement attentifs à toute atteinte à l'environnement. Or, nous remarquons déjà de nombreux problèmes po-

¹⁰ <https://www.cre.fr/Documents/Deliberations/Decision/golfe-de-gascogne/consulter-la-decision-commune>

¹¹ ARN : *Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et Comisión Nacional de los Mercados y la Competencia*

tentiels dans la présentation du dossier. Pour éclairer nos doutes, nous nous contenterons de prendre pour exemple le tronçon Hargous / Rte de Seignosse-Angresse.

La -Figure 6- porte 13 points repères. Nous allons passer en revue ces points. Aucune demande de défrichage n'est déposée que ce soit en zone naturelle, dans les EBC loi littoral et l'AVAP sur ce tronçon. Pourtant, à part le point 13, aucun chemin ne possède une largeur de 4 m sur plus de quelques mètres. C'est cette largeur de 4 m qui est le minimum imposé par le dossier pour ensevelir les ligne conformément à la disposition étroite p 116 du "MEMOIRE DESCRIPTIF LIAISONS SOUTERRAINES ET SOUS-MARINES". Or il est bien précisé p 73 : "Quelle que soit la modalité de pose retenue (fourreaux PVC* ou PEHD*), ...La plantation de végétaux à racines profondes est interdite sur 2 mètres de large de part et d'autre des ouvrages." Une curieuse adaptation existe dans la réponse à l'AE qui soulevait ce problème. Dans sa réponse, RTE reproduit le même schéma p 52, mais omet la servitude. De plus, il faudra nous indiquer comment les engins de terrassement passeront, et se croiseront lors du chantier, comment les tourets de livraison des câbles seront acheminés et opérés... Ceci en particulier entre les point 3 et 4 qui sont à flan d'une dune ancienne parabolique dans l'EBC Loi littoral et l'AVAP. Les pentes latérales y sont très fortes. Souvent, sur le chemin, nous avons un réseau racinaire important affleurant de pins et autres chênes lièges. La destruction de ces racines mettra en danger ces arbres qui font souvent la bordure du chemin de 2 m à parfois 3 m de large au mieux. Nous notons partout la présence en bord de chemin d'espèces protégées comme l'arbrusier. Voici quelques détails sur ce tronçon :

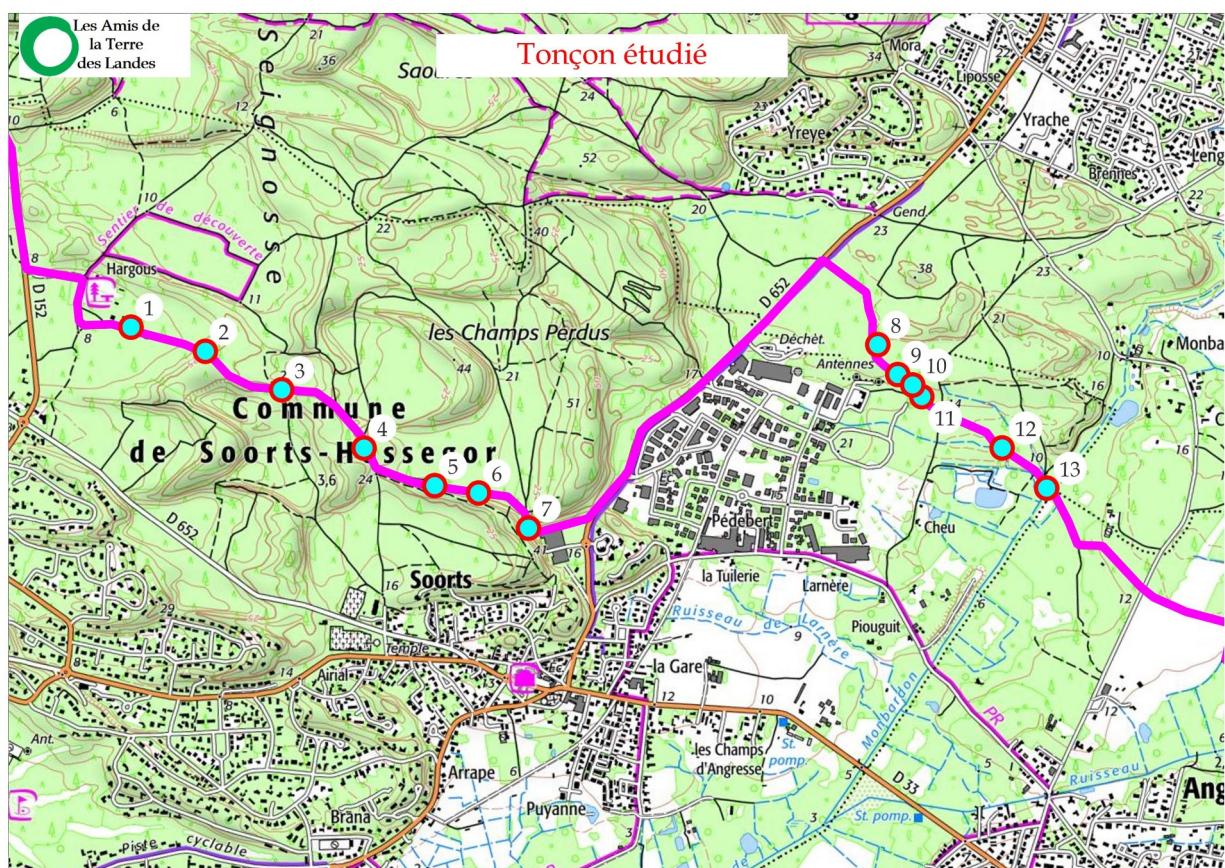


Figure 6: Tronçon étudié, et points détaillés

- AVAP avant le point 1 jusqu'au point 7
- Point 1 Chemin de 3m de large encaissé bordé d'arbres (chênes lièges arbrusiers...). En bordure du sokol et de sa chapelle orthodoxe typique.
- Point de 1 à 2 Réserve de biodiversité englobant le chemin.
- Point 2 forte déclivité étroite et en virage, début de l'EBC loi littoral

- Points 2 à 4 EBC Loi littoral
- Points de 3 à 4 EBC loi littoral à flan de dune parabolique ancienne. Chemin d'environ 2 m sur pente forte latérale, bordure d'arbres caractéristiques.
- Point 6 à 7 Réserve de biodiversité englobant le chemin
- Point 8 Passages au droit de vieilles dunes parabolique chemin très étroit 2m environ.
- Points 8 à 9 passage étroit <3 m, grands pins avec grosses racines affleurantes.
- Points 10 à 11 Chemin disparu emplacement en cour de construction " Extension ZA Pédebert ". Terrain décaissé
- Points 12 à 13 chemin étroit, Trame verte et bleue présence de fougères protégées " Osmonde Royale " en bordure de chemin, et contigu à un EBC Loi littoral, et un Paysage remarquable Loi littoral.

Encore et toujours un manque de sérieux, et de la légèreté chez le porteur de projet. La chose est lassante. Mais, gageons que comme les autres GPI₂, on nous donnera des réponses à tout. A la fin, si le projet se réalise, ce qui n'est pas garanti financièrement, nous contemplerons, et paierons les dégâts.

Conclusions

A la vue de notre analyse, nous demandons que la commission d'enquête donne un avis défavorable à ce GPI₂.

Pour les Amis de la Terre
 Le 15/11/2022
 R. LEGROS

Annexes : Photos illustrant les points du tronçon exemple

